



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 118364

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les rampes d'accès pour handicapés. L'accessibilité est un sujet primordial pour la personne handicapée, pour qui bien souvent l'accès à certaines infrastructures s'est transformé en parcours du combattant. En effet, les accès aux logements, établissements publics, transports, etc., ne sont pas toujours pourvus de rampes d'accès, empêchant ces personnes d'avoir l'usage, au même titre que des personnes valides, à de nombreux services. C'est pourquoi il la prie de bien vouloir lui indiquer si la France répond aujourd'hui aux critères européens en la matière ou s'il demeure encore de nombreux points à améliorer avant de répondre complètement aux exigences européennes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118364

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 février 2007, page 1502